Procédure sur une dénégation de culpabilité

Question à

Désirez-vous demander un ajournement, sous prétexte que l'une quelconque des règles de la procédure antérieure au procès n'aurait pas été observée, vous causant ainsi préjudice, ou que vous n'auriez pas eu assez de temps pour la préparation de votre défense ?

Réponse:

Non Monsieur.

(Si l'accusé demande un ajournement, voir les instructions à la page 747 du M.D.M.)

lan poxicum ny proceeds to trappet sies amoing

EX OUR MY EX OUM

XXIII. MENTER STREET

имодельный извишений жих инихиде рассидний иних

LE PROCUPEUR REMET AU PRESIDENT LES DOCUMENTS SUIVANTS SE RAPPORTANT A L'ACCUSE.

1 M.F.B. 375, en date du 20 Octobre 1943, se rapportant à l'accusé;

"Ce document est lu par la Cour, marqué "G", signé par le Président et versé au dossier."

2 M.F.M. 216, certificat d'appréhension, en date du 6 février 1945, se rapportant à l'accusé.

"Ce document est lu par la Cour, marqué "H" signé par le Frésident et versé au dossier,"

LE PROCUREUR N'A PAS DE TEMOINS A APPELER